

# Revue de presse hebdo 002

DU VENDREDI, 20 NOVEMBRE 2015

**La semaine du 16 au 22 novembre 2015 a été marquée dans la presse au Togo par les échos de l'attentat terroriste du 13 novembre dernier à Paris, le drame de Mango, le problème d'insécurité à Lomé et dans les villes togolaises, les indécidables et performances des journalistes et la police togolaise moins bien notée dans le sondage mené par le Consortium Afrobaromètre sur une trentaine de pays africains.**

**Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.**

**TERRORISME : des réactions suite à l'attentat du 13 novembre dernier à Paris**

*Le terrorisme a frappé la France au cœur de Paris le 13 novembre dernier. Bilan : 129 morts, 350 blessés dont 99 graves. L'événement et les réactions.*

**Togo-Presse** n°9664 du 16 novembre 2015 publie en une l'intégralité du message du président de la République à son homologue français François Hollande sous le titre « Tragiques attentas terroristes à Paris : le chef de l'Etat adresse ses condoléances au président français François Hollande. » Le quotidien national fait également le point des attaques sous le titre « Le procureur de Paris annonce un bilan de 129 morts et 352 blessés, un deuil national de trois jours à partir d'hier ». Sous le titre « La France en état de choc : 129 morts et 180 blessés dans des attentas sans précédent », **Golfe Info** n°1051 du 16 novembre 2015 reprend **Jeune Afrique** qui revient sur les temps forts de l'attentat qualifié de véritable « boucherie ». **Lettre de la Kozah** n°124 du 16 novembre 2015 présente aussi le déroulement de l'attentat, et le point sur l'enquête en cours ainsi que le message de compassion du président Faure Gnassingbé à son homologue français François Hollande. C'est le même ton dominant de **Forum de la semaine** n°2010 du 16 novembre 2015 sous le titre « Faure Gnassingbé compatit à la douleur du peuple français. » **Nouvelle Opinion** n°463 du 16 novembre 2015 publie le même message ainsi qu'une analyse sous le titre « Faure compatit à la douleur du peuple français » et **L'enquêteur** n°133 du 18 novembre 2015 sous le titre « Message de Faure Gnassingbé à François Hollande ». « Dix mois après les attentats de Charlie Hebdo, la France doit de nouveau pleurer ses fils », regrette **Actu Express** n°355 du 17 novembre 2015. Dans un article plutôt critique qui fait le rapprochement entre les morts de Mango et ceux de Paris, **Liberté** n°2071 du 16 novembre 2015 note la promptitude de bon aloi de Faure Gnassingbé en exprimant sa solidarité avec le gouvernement et le peuple français. « Malheureusement, écrit le quotidien, il ne montre pas la même réaction spontanée envers ses propres citoyens qui sont tués. » Présentant le fil des événements heure par heure et le point de l'enquête, **Le Correcteur** n°676 du 16 novembre 2015 s'exclame en titrant : « Contraste affligeant d'un chef d'Etat pour les autres : Faure Gnassingbé, un président qui préfère les animaux et la France à ses concitoyens. »

La France paie-t-elle ses interventions dans les conflits dans le monde. Peut-être. « La France victime de sa politique extérieure ? », s'interroge **La lanterne** n°259 du 18 novembre 2015.

**Le triangle des Enjeux** n°340 du 18 novembre 2015 est affirmatif. « Les raisons d'une telle animosité islamiste contre la France ces onze derniers mois, écrit l'hebdomadaire, sont inhérentes à sa politique étrangère à en croire ces vampires qui, au nom d'une certaine religion, tuent froidement et en toute insensibilité de paisibles populations. »

## **MANGO : après le drame, encore des réactions**

*Les chaudes journées du vendredi 6 au samedi 7 novembre dernier à Mango continuent de faire couler de l'encre et les journaux en ont fait leurs choux gras.*

Quelques journaux de la semaine ont repris une interview que le ministre André Johnson a accordé à **Jeune Afrique** pour expliquer la vision du gouvernement en matière de sauvegarde des ressources environnementales. Il s'agit de **Togomatin** n°40 et **Golfe Info** n°1051 du 16 novembre 2015 sous le titre « Un recul de raison s'impose pour la réhabilitation des aires protégées à Mango ». Après les violences, la médiation pour le retour de la paix à Mango **La dépêche** n°798 du 18 novembre 2015 et **Le rendez-vous** n°265 du 20 novembre 2015 publient une déclaration liminaire du ministre député Brim Bouraïma Diabacté (Ndlr : un fils de la région) qui, après s'être rendu sur les lieux, a organisé une conférence de presse pour dénoncer les violences et les tueries de Mango. Une tentative de rapprochement d'un autre fils de la région est mal perçue : « Natchaba F. Watara tente vainement de pousser la population à demander pardon », lit-on dans **Le rendez-vous** n°265 du 20 novembre 2015. « Natacha entre en scène de façon scandaleuse », titre qui barre la une de **Flambeau des démocrates** n°428 du 19 novembre 2015. « La CNDH aux commandes des négociations », titre **Forum de la semaine** n°2010 du 16 novembre 2015. Cependant ce temps, rapporte **Liberté** n°2071 du 16 novembre 2015, la manifestation du Mouvement Martin Luther King n'a pas pu se dérouler comme prévu le 13 novembre, l'accès au lieu de départ ayant été bloqué, les manifestants dispersés à coups de grenades lacrymogènes. Pour **Le Correcteur** n°676 du 16 novembre 201, « une sanction et un remplacement de l'indélicat préfet auraient crédibilisé un peu Faure Gnassingbé et sa réunion de crise. » Le même journal tout comme **Actu Express** n°355 du 17 novembre 2015, **L'alternative** n°4765 et **Le canard indépendant** n°533 du 20 novembre 2015 rappellent la grande marche de soutien de CAP 2015 à Lomé, Atakpamé, Sokodé et Dapaong le samedi 21 novembre « pour protester contre la tuerie de Mango qui rappelle celles impunies de Dapaong, Datcha, Gleï, Sokodé, Aného, Bassar... » et « exiger la démission des ministres impliqués ». C'est une « récupération politique malsaine », s'exclame **Lettre de la Kozah** n°124 du 16 novembre 2015 qui voit en ce projet plus d'avantages que d'inconvénients. » L'Alliance des démocrates pour le développement intégral (ADDI) n'est pas de cet avis, en lisant un article intitulé « Tueries de Mango : l'ADDI lance une pétition pour le départ du préfet de l'Oti et des présidents des délégations spéciales de Mango » dans **Liberté** n°2072 du 17 novembre 2015. Le parti du Pr Aimé Gogué pense que « la responsabilité des représentants de l'administration est manifeste. » « L'ADDI met à prix la tête du préfet Hodabalo Awaté », titre sur le même sujet **Le patriote** n°274 du 18 novembre 2015. C'est le même son de cloche dans **Forum de la semaine** n°20110 du 17 novembre 2015 qui reprend les propos du député Jean Kissi qui remet la

question des élections locales sur le tapis. Selon **L'éveil de la nation** n°426 du 20 novembre 2015, « Jean Kissi accuse injustement le Président Faure d'inactif ». « Vivement des élections locales au Togo pour mettre de l'ordre dans ce désordre », renchérit **La lanterne** n°259 du 18 novembre 2015. L'Association des Victimes de la Torture au Togo (ASVITO) s'indigne contre les actes de torture sur les populations de Mango et demande au chef de l'Etat une obligation de résultat vis-à-vis des recommandations de la CVJR, ceci dans un communiqué que publie **Liberté** n°2073 du 18 novembre 2015.

Tout ceci ne peut se faire que dans la paix. Et c'est d'ailleurs pour cela que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) forme des acteurs locaux du septentrion du 16 au 18 novembre à Sokodé sur le thème « Prévention et médiation des conflits au Togo ». L'atelier vise à outiller les leaders locaux, les chefs traditionnels, les responsables des services de sécurité des préfectures et communes ainsi que les femmes et les jeunes des régions des Savanes, de la Kara et Centrale sur la prévention et la médiation des conflits. Cette formation précède la mise en place d'un système d'alerte rapide, fonctionnel et efficace à l'échelle nationale pour répondre aux objectifs du projet « Appui à la consolidation d'une infrastructure durable au Togo », initié par le « Bureau Pays PNUD Togo » dans le cadre de l'exécution des recommandations de la CVJR, indique une dépêche de l'**ATOP** en date du 17 novembre 2015.

## **INSECURITE : encore des échos**

***Les Loméens ne savent plus où donner la tête. L'insécurité grandissante les effraie : vols de motos, braquages, attaques à mains armées, tentatives d'assassinat. C'en est un peu trop.***

« Un réseau de braqueurs démantelé par la police nationale », titre **Togo-Presse** n°9667 du 19 novembre 2015 qui rapporte que les éléments de la police judiciaire ont procédé au cours de la semaine dernière à l'interpellation de plusieurs individus impliqués dans diverses affaires criminelles. « Insécurité à Lomé : ces bandits qui sèment la panique un peu partout ». Voilà le titre qui barre la une de **Tingo Tingo** n°784 du 18 novembre 2015. « On se demande ce qui peut être l'origine de ce mal qui sème la terreur au sein de la population togolaise », s'interroge le journal. **La dépêche** n°798 du même jour pointe un doigt accusateur vers des causes économiques, la crise sociale et éducationnelle, les causes politiques et la part de l'urbanisation anarchique. L'hebdomadaire fait état de l'agression d'un militaire dans la nuit du 15 au 16 novembre au quartier Adewui (Tokoin Doumassesse). Il n'a eu la vie sauve qu'à la sortie des habitants du quartier, indique le journal. La même information est largement traitée dans **Liberté** n°2073 du 18 novembre 2015 sous le titre « Insécurité à Lomé : un gendarme échappe de justesse à un guet-apens des malfrats à Tokoin Doumassesse. » **Le triangle des Enjeux** n°340 du 18 novembre 2015 dresse la liste de quelques victimes et des quartiers ciblés : Adidogomé, Agoè, Attiégo, Gbossimé, Trésor, Avédji, Kpota, Avépozo. Et

de conseiller : « il revient fondamentalement aux autorités concernées de renforcer la sécurité dans les quartiers même les plus reculés afin d'éviter la vindicte populaire. »

**Forum de la semaine** n°2010 du 16 novembre 2015 rapporte la mort d'un jeune informaticien tué à la machette par des malfrats qui lui ont soutiré un sac contenant des ordinateurs dans la nuit du 11 novembre à zéro heure dans le quartier Amadahomé. Sous le titre « Il faut aider le soldat Yark », **Le Correcteur** n°676 du 16 novembre 2015 tire la sonnette d'alarme : « le temps est venu, à vrai dire, écrit le bihebdo, où tous les citoyens de Lomé et du Togo doivent se donner la main pour déclarer la guerre au crime, au brigandage et au banditisme de grand chemin...Engagez les populations dans la lutte serait une piste.» Même son de cloche dans **Nouvelle Opinion** n°463 du 16 novembre 2015 qui préconise que les populations apportent leur soutien aux agents de la sécurité en dénonçant tout cas suspect dans leur voisinage. Le journal se félicite de l'arrestation de quatre malfrats impliqués dans diverses affaires criminelles dans la ville de Lomé et ses environs. La même information est à découvrir dans **Togomatin** n°40 du 16 novembre 2015 sous le titre « Quatre malfrats aux arrêts », dans **L'union pour la patrie** n°863 du 17 novembre 2015 sous le titre « Recrudescence de vols à main armée à Lomé, un mot d'ordre : vigilance ! Deux braqueurs arrêtés après avoir coupé le bras à leur victime », dans **Forum de la semaine** n°2011 du même jour sous le titre « Insécurité grandissante à Lomé : les coupeurs de la main d'un militaire arrêtés » et dans **L'enquêteur** n°133 du 18 novembre 2015 sous le titre « Deux braqueurs de motos avouent leurs crimes ». Pour sa part, **Le Correcteur** n°658 du 19 novembre 2015 publie un article sur une affaire de dette dans le Bas-Mono le 16 novembre sous le titre « Boko Théodore fusillé à bout portant par un gendarme ». **Liberté** n°2075 du 20 novembre 2015 fait état d'un incident entre la Police et des jeunes organisés en vigiles qui a fait deux blessés graves à Baguida dans la nuit du 10 novembre dernier. « L'insécurité tue le mandat social », regrette le quotidien. « Un jeune professeur retrouvé mort à Soviépié, baignant dans son sang en début de semaine », lit-on dans **Le canard indépendant** n°533 du 20 novembre 2015. « Vivement que les forces de sécurité renforcent leurs unités de patrouille pour réduire le nombre de braquages et de cambriolages », conseille l'hebdomadaire.

## **MEDIAS : indécitesses et performances des journalistes**

*Depuis que l'Assemblée nationale a examiné et voté le 2 novembre dernier le nouveau code pénal, beaucoup d'encre a coulé au sujet des nouvelles dispositions, notamment l'article 497 relatif à la question de pénalisation des publications et diffusions de fausses nouvelles. Pendant ce temps, deux journalistes indécits ont été suspendus pour six mois par l'OTM alors qu'un troisième est récompensé pour l'excellence professionnelle.*

Un communiqué signé par toutes les organisations professionnelles des médias notamment l'OTM, le CONAPP, le PPT, l'URATEL, l'UJIT, le SINJIT, l'ATOPPEL, SOD JED, l'APAC, le SAINTJOP, l'OPEL, l'AJST, l'OTIFEM, JDHO, OMDG et M2DH pour réaffirmer qu'elles sont vivement préoccupées par l'article 497 est publié dans **L'alternative** n°475 du 17 novembre 2015, **Actu Express** n°355 du 17 novembre 2015. La même information est traitée dans **Togomatin** n°40 et **Liberté** n°2071 du 16 novembre 2015 sous

forme d'une contribution du Comité pour la protection des journalistes qui en appelle au président du Togo à intervenir contre cette proposition d'article du code pénal qui vient ébranler la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et l'Observatoire Togolais des Médias (OTM). « L'article 497 du nouveau code pénal général ou la fin d'une liberté mal appréciée ? La réaction de Faure Gnassingbé vivement attendue », s'exclame **L'éveil de la nation** n°426 du 20 novembre 2015. « Le nouveau code pénal résumé par l'ANC : tout répressif, impunité aux tortionnaires et peur sur la presse », tel est le titre qui barre la une de **Le canard indépendant** n°533 du même jour qui rappelle que de nombreuses organisations professionnelles représentatives ont saisi le chef de l'Etat par une correspondance pour solliciter une seconde lecture de la loi. « L'ANC pour une relecture à l'Assemblée nationale », lit-on dans **L'alternative** n°476 du même jour qui rapporte que les organisations de presse sont sur le pied de guerre depuis que l'article 497 consacre des peines de prison pour des journalistes responsables de diffusion de fausses nouvelles. La même information est traitée dans **Le rendez-vous** n°265 du 20 novembre 2015. L'ANC a saisi Faure Gnassingbé et Awa Nana, présidente du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) sur le nouveau code pénal. Les courriers qui leur sont adressés sont à découvrir dans **Vision d'Afrique** n°36 du 20 novembre 2015.

Pendant ce temps, deux journalistes indélébiles ont été suspendus pour six mois par l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) pour des « faits de chantage et tentative d'extorsion de fonds », indique un communiqué publié par **Forum de la semaine** n°2011 du 17 novembre 2015. « Approchés, écrit **Actu Express** n°355 du même jour, les deux confrères indélébiles disent avoir été piégés et induits en erreur. » L'information est traitée par **La dépêche** n°798 du 18 novembre 2015 qui émet des réserves : « l'OTM qui sortait d'un profond sommeil, a tapé fort. Une sanction pour l'exemple ! Il le fallait. Mais ce que nous n'avons pas compris, c'est quand l'OTM envoie des ampliations jusqu'à la Présidence. » **Liberté** n°2073 du 18 novembre 2015 tire à son tour à boulets rouges sur l'OTM. « C'est un abus de pouvoir qui ne dit pas son nom. Une extrapolation dangereuse que tout professionnel de médias ne doit pas cautionner », s'exclame le journal. Pour l'heure, des indiscretions laissent entendre que des menaces de mort seraient proférées à l'endroit du journal qui a publié l'information de ce qui est appelé « Tilapiagate », selon **L'éveil de la nation** n°426 du 20 novembre 2015.

Une bonne note, toutefois, au confrère Foussenni Saïbou de Kanal Fm qui honore la presse togolaise parce qu'il a été retenu parmi les lauréats des prix ZIMEO 2015 pour l'excellence dans les médias en Afrique du Sud en enlevant le prix African Wildlife Foundation dans la catégorie Reportage sur la conservation et l'environnement. Son reportage a pour titre « Dossier assèchement des cours d'eau au Togo ». La mention de cette information est dans **Nouvelle Opinion** n°463 du 16 novembre 2015.

### **AFROBAROMETRE : la police togolaise mal lotie**

*La police togolaise moins bien notée dans le sondage mené par le Consortium Afrobaromètre sur une trentaine de pays africains. Au-delà de la simple méfiance à l'égard*

*de la Police, cette étude relève les relations heurtées entre les populations civiles et les corps habillés au Togo de façon générale.*

Sous le titre « Au-delà d'une simple méfiance des Togolais à l'égard de la Police », **Liberté** n°2073 du 18 novembre 2015 soupire en notant, selon l'enquête d'Afrobaromètre qu'au Togo, 79% des Togolais affirment ne plus vouloir amener les malfaiteurs aux postes de Police, à raison sans doute. Ils sont 29% de ces sondés à ne pas croire à aucune aide de la part de la Police et 41% voient le gouvernement responsable de la recrudescence du crime et de la délinquance car ne faisant pas grand-chose pour éradiquer le fléau. » Et de conclure qu'au Togo, « les corps habillés sont simplement des intouchables. Il y aura une cassure réelle entre le civil et le militaire au Togo. Ceci peut donc expliquer cela. » La même information est relevée dans **Le triangle des Enjeux** n°340 du 18 novembre 2015 sous le titre « Les Togolais ne font pas confiance mais se méfient de la police », dans **Tingo Tingo** n°784 du même jour sous le titre « Plus de 79% des Togolais ne font pas confiance à la Police nationale » et dans **Le changement** n°486 du 19 novembre 2015 sous le titre « Le Togo, figure de la méfiance envers la police ».

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe kabyè du Togo: *« Si quelqu'un t'a rasé la tête avec un rasoir, ne lui rase pas sa tête avec un tesson. »* Son équivalent en araméen est : *« Ne jette pas la pierre dans la source où tu as bu. »*

Lomé, le 20 novembre 2015

**L'expert national**  
**Amévi DABLA**